



Projet pédagogique

Centre de loisirs « Muhlegel »

De la ville d'Illkirch-Graffenstaden

Table des matières

I-PRÉSENTATION MUHLEGEL	2
1. Localisation.....	2
2. Locaux et extérieur	2
3. La répartition.....	4
4. Une journée type :	Erreur ! Signet non défini.
II-VENIR AU MUHLEGEL.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Inscriptions.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Conditions de réservation	5
3. La population accueillie.....	5
4. Ouverture du centre	Erreur ! Signet non défini.
III-PROJET EDUCATIF DE LA VILLE	6
IV-MISSION ET OBJECTIFS.....	6
1. Les moyens	7
V-L'EQUIPE ENCADRANTE.....	7
1. Composition de l'équipe	7
2. La formation des animateurs.....	7
3. Réunions de préparations et de bilans	8
4. Conduite de l'animateur	8
5. Evaluations.....	9
VI-MOYENS MIS EN OEUVRE.....	10
1. Les activités et leurs déroulements	10
2. Le matériel	11
3. Les repas	11
4. Le goûter	12

I-Présentation du Muhlegel

Le centre de loisirs de la commune d'Illkirch-Graffenstaden propose un choix de prestations et de formules d'accueil visant à satisfaire les besoins des familles qui lui font confiance.

1. Localisation

Le centre de loisirs du Muhlegel
4, rue Krafft
67400 Illkirch-Graffenstaden

Ouvert aux enfants âgés de 6 à 15 ans

Téléphone : 0369061500

Fax : 0369061501

Mail : clsh@illkirch.eu

Les inscriptions sont dématérialisées via le logiciel AGORA « Espace parents », géré par le Guichet Unique.

2. Locaux et extérieur

Situé entre l'île de la Muhlmatt (domaine de l'Ill) et la rue Krafft, nous sommes sur une petite île. L'espace extérieur est entièrement grillagé pour éviter tout accès à la rivière et assurer la sécurité des enfants.

Un parking à vélo grillagé est mis à disposition.

Le Muhlegel dispose d'un espace vert généreux : terrain de basket, terrain de foot/tennis, terrain de football, tennis de table, aire de jeux aménagée, de nombreux bancs, un coin jardinet, le tout bordé d'arbres.

Nous avons un mini-golf à proximité auquel nous accédons 3 matinées par semaine durant les vacances scolaires.

Les locaux du sous-sol sont aménagés de la façon suivante :

-Local de rangement 1	21.54m ²
-Local de rangement 2	21.54m ²
-Local de rangement 3	6.52m ²
-Local de rangement 4	6.52m ²
-Réserve 1	11.84m ²
-Réserve 2	11.84m ²
-Hall 1	5.56m ²
-Hall 2	10.25m ²
-Dégagement	2.77m ²

Total surface sous-sol : 98.38m²

Le rez-de-chaussée :

-Bureau	37.84m ²
-Infirmierie	8.10m ²
-Vestiaire	5.25m ²
-Local informatique	1.35m ²
-Local électrique	2.25m ²
-Hall	33.26m ²
-Salle d'activités 1	109.52m ²
-Salle d'activités 2	60.90m ²
-Rangement salle 2	4.38m ²
-Salle d'activités 3	116.75m ²
-Espace d'activités	36.24m ²
-Rangement d'extérieur	21.48m ²
-Rangement	7.51m ²
-Local ménage	4.54m ²
-WC handicapés 1	2.38m ²
-WC handicapés 2	2.38m ²
-WC handicapés dames	2.25m ²
-Sanitaire dames	6.87m ²
-WC handicapés hommes	2.25m ²
-Sanitaires hommes	10.09m ²
-Sas et chaufferie	12.73m ²
-Remise existante	51.85m ²
Total surface du rez-de-chaussée : 540,17 m ²	

Le 1^{er} étage :

-Mezzanine 1	42,28 m ²
-Mezzanine 2	42,40 m ²
-Mezzanine 3	14,47 m ²
-Salle d'activité 4	61,65 m ²
-Rangement d'activité	4,38 m ²
-Dégagement	11,02 m ²
-Local ventilation	23,39 m ²
-Local électrique	8,06 m ²
Total surface de l'étage : 207,65 m ²	

Total général toutes surfaces confondues : 846,20 m²

Le mobilier est de qualité.

La restructuration et l'agrandissement du centre de loisirs sans hébergement du Muhlegel (2006) sont emblématiques de la politique environnementale de la ville d'Ilkirch-Graffenstaden.

En effet, l'intégration d'une centrale photovoltaïque en toiture, la réduction de 75% des coûts énergétiques de fonctionnement par l'introduction de la démarche HQE, la climatisation naturelle des locaux (chauffage par double flux et puits canadien), l'utilisation importante de bois pour la structure, de fibre de bois pour la façade, de chanvre pour la toiture, de peinture norme NF et la récupération des eaux de pluie.

Toutes les prescriptions de sécurité demandées ont été mises en œuvre.

3. La répartition

Le Muhlegel peut accueillir 144 enfants (durant les mercredis de l'année scolaire, capacité limitée à 130 places). Les enfants sont accueillis par pôle de niveaux scolaire (CP/CE1/CE2/CM1/CM2). Cet effectif est divisé par petits groupes composés de 14 enfants maximum par animateur durant les mercredis (les autres périodes, un animateur pour 12 enfants). Cette organisation obligatoire, apporte sécurité et épanouissement de chaque participant.

Cette organisation obligatoire, apporte sécurité et permet l'épanouissement à chaque participant.

4. Une journée type

Le centre de loisirs du Muhlegel accueille les enfants de 7h40 à 18h15 :

- Toutes les petites vacances, à l'exception des congés de Noël
- Tous les mercredis de septembre à juin
- Juillet/août
 - Inscription possible le mercredi : déjeuner et activités/ journée complète, matin + repas, matin et après-midi uniquement
- Inscription à la journée complète durant les vacances (journée sans repas pour les enfants ayant un PAI : Protocole d'Accueil Individualisé).

Une journée type :

7h40 : Accueil échelonné et jeux

9h : Activités du matin

10h : Récréation

10h30 : Suite des activités du matin

11h30 : Animations diverses au choix des enfants

12h : Déjeuner

13h : Temps libre, jeux

14h : Activités de l'après-midi

16h : Goûter

16h30 : Départ échelonné, activités diverses au choix des enfants

18h10 : Rangement du matériel et rassemblement des derniers enfants

18h15 : Fin de la journée

Certaines heures sont impératives d'autres indicatives, mais en aucun cas figées. Les animateurs doivent veiller au bon rythme de l'enfant en adaptant les activités, telles que panacher les activités manuelles et sportives, ou encore, proposer un temps calme si nécessaire : par exemple dépasser 14h pour le temps calme est possible.

II-Venir au Muhlegel

1. Inscriptions

Au Guichet Unique de la ville situé 2, rue des Sœurs / Illkirch

Ou via le site de la ville : ESPACE PARENTS.

La famille doit saisir son inscription en créant son espace famille (fournir la fiche santé, le livret de famille, ...).

2. Conditions de réservation :

Après validation des documents, la famille accède aux réservations et peut y procéder en cochant les journées souhaitées, ainsi que la formule voulue.

Pour tous renseignements, les familles peuvent contacter le centre de loisirs au 03.69.06.15.00 le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le mercredi au 03.88.66.82.61.

Le mercredi, le centre accueille le public de 16h30 à 18h.

L'inscription de l'enfant descend dans la base AGORA qui elle apparait sur la tablette dont est équipée l'animateur de pointage. L'enfant est pointé « présent » à son arrivée et « absent » à la sortie du site.

Les familles sont facturées après avoir consommé les réservations.

Les tarifs (8 tranches sont pratiquées illkirchois et hors commune confondus) varient en fonction du quotient familial (revenus/nombre de parts).

Toute inscription est informatisée.

3. La population accueillie

Tous les enfants ont accès au centre, avec une inscription prioritaire pour les enfants résidant dans la commune et dans un second temps pour les enfants résidant en dehors de la commune.

Les adolescents, 12-15 ans, sont accueillis durant les petites vacances : ils établissent eux-mêmes leur programme d'activités. Certaines sorties leur sont imposées, mais toujours en lien avec leur tranche d'âge. La capacité d'accueil pour cette tranche d'âge est de 12 places. La ville d'Illkirch-Graffenstaden propose un autre lieu d'accueil plus approprié à leur âge durant les vacances d'été : Sport Vacances.

Aucune préférence n'est mise en œuvre pour des critères personnels, religieux, ethniques...

Le Muhlegel accueille également des enfants atteints de déficiences physiques ou intellectuelles, de troubles du comportement. Ces admissions sont prononcées au cas par cas dans la limite des possibilités.

Un partenariat avec l'association Nouvel Envol permet de mettre en place un accueil individualisé pour les enfants porteurs d'handicap(s) issus de la commune. En parallèle, un travail d'équipe permet une intégration globale et de qualité pour l'enfant, par ses choix d'activités, l'accessibilité des locaux. Ceci permet de mettre en place une sensibilisation sur le handicap auprès des autres enfants ainsi que des animateurs.

4. Ouverture du centre

Le centre de loisirs le Muhlegel accueille les enfants de 7h40 à 18h15 durant :

- Les vacances scolaires, à l'exception des congés de Noël
- Tous les mercredis de septembre à juin
- Les grandes vacances (Juillet/août)

III. Projet éducatif de la ville

En sa qualité d'organisateur d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), il incombe à la DEVE de rédiger un projet éducatif. Ce document, commun à tous les ACM de la ville, se décline en cinq axes :

- ✓ La place du parent
- ✓ Favoriser la réussite éducative de tous les enfants
- ✓ Faire de l'enfant le citoyen de demain
- ✓ L'inclusion au service du collectif
- ✓ La culture régionale.

Les centres de loisirs d'Illkirch-Graffenstaden ont fait le choix de travailler sur tous ces différents axes car ils représentent des éléments primordiaux dans la construction de l'identité de l'enfant. C'est un processus complexe qui implique diverses expériences et interactions avec le monde qui l'entoure. Les accueils de loisirs extrascolaires jouent un rôle important dans ce processus en offrant aux enfants des opportunités d'exploration, d'expérimentation, d'ouverture au monde et à la culture. Ces expériences contribuent à façonner l'identité de l'enfant en lui permettant de comprendre qui il est, de développer un sens de l'appartenance à une communauté plus large, et d'appréhender le monde avec un regard ouvert et curieux.

IV. Missions et objectifs

- Fournir aux enfants un lieu et un encadrement garantissant sa sécurité physique, morale et affective.
- Permettre aux enfants de développer et d'exprimer leur créativité.
- Promouvoir le jeu comme activité complète et support d'épanouissement de l'enfant.

Jouer c'est : créer, partager, s'amuser, gagner, perdre, s'exprimer, se défouler, apprendre, rire, découvrir et bien d'autres choses encore.

- Sensibiliser l'enfant à la découverte des richesses de la nature et à son respect : tri, compost, jardinage.
- Développer l'autonomie de l'enfant en fonction de son âge, en lui faisant faire des choix (ex: choix des activités) et en le responsabilisant.

- Permettre à l'enfant de se situer dans la vie collective en respectant les autres et les lieux de vie commune : apprendre à concilier les contraintes et les avantages du groupe.
- Permettre à l'enfant de développer sa personnalité et ses acquis.

1. Les moyens

Positions éducatives

L'enfant progresse et s'épanouit à son rythme en trouvant satisfaction dans le choix de ses activités selon un principe de plaisir et de satisfaction de désir. Pour l'animateur l'activité n'est pas une fin en soi mais bien un moyen favorisant l'épanouissement de l'enfant.

L'activité est un support pour permettre à chaque enfant de s'affirmer, se découvrir et par là-même de grandir à travers la pratique et la relation aux autres.

Une activité riche entraîne un investissement long donc un enrichissement personnel.

La réussite est source de confiance en soi et dans les autres.

Le fait de se sentir confiant, encourage à entreprendre et à aller plus loin.

L'activité permet à l'enfant de constater son évolution.

V. L'équipe encadrante

1. Composition de l'équipe

L'équipe est composée d'une personne en direction et d'animateurs, quatre pour les mercredis, cinq pour les vacances.

Le personnel encadrant comprend des professionnels de l'animation dont des animateurs titulaires, des responsables périscolaires et des animateurs vacataires. Ces animateurs travaillent également sur le temps périscolaire sur les différents sites scolaires de la commune.

Sur le temps de l'été, les centres de loisirs recrutent des animateurs saisonniers afin de renforcer leurs effectifs permettant également de s'enrichir de nouvelles compétences.

2. La formation des animateurs

Une partie des effectifs sont des animateurs stagiaires BAFA. Il est très enrichissant pour un animateur stagiaire de travailler avec une personne plus expérimentée dans l'animation, tout comme, il est enrichissant de bénéficier des nouveautés et techniques fraîches du stagiaire. Un suivi du stagiaire est entretenu avec la personne en direction.

Pour les animateurs permanents, l'acquisition de nouvelles compétences se fait par le biais de formations durant l'année qui permettent d'améliorer et de perfectionner leur travail.

3. Réunions de préparations et de bilans

Les réunions direction/équipes d'animations (Ill aux Loisirs, Petites Cigognes et Muhlegel) sont programmées dès le mois de septembre.

Un calendrier est mis en place pour les :

- Réunions de préparation et de bilan, le lundi matin.
- Certaines réunions sont rajoutées en fonction des besoins (ex : préparation d'un grand jeu).
- Durant l'été, chaque lundi de 18h15 à 19h15, une réunion a lieu afin de faire le point sur la période écoulée et celle à venir.

NB : Si un problème survient dans le courant de la semaine, des réunions supplémentaires peuvent être programmées.

Ces moments sont basés sur l'échange, la communication, le développement d'idées nouvelles et les améliorations à apporter.

Chacun est invité à :

- Prendre la parole et à nous faire partager son opinion sur les différents événements,
- Poser toutes les questions sur les problèmes rencontrés durant une période d'accueil : d'ordre pédagogique concernant les activités et d'ordre relationnel concernant des cas d'enfants nécessitant une réponse particulière (agressivité, détachement du groupe...) ou concernant le fonctionnement de l'équipe d'animation.
- Des réponses seront apportées sur les animations vécues ou à vivre, des échanges seront mis en place afin que la pédagogie circule.
- Il sera demandé aux animateurs d'enrichir leur capital animation en se documentant via internet, des livres mis à disposition ou en se formant personnellement.

Un compte-rendu est fait pour chaque réunion, il est possible de le consulter à tout moment.

Les programmes d'activités sont disponibles sur le site de la ville.

4. Conduite de l'animateur :

Sollicitation, plaisir, encouragement, valorisation devront être les bases de l'intervention de l'équipe d'animation.

Au-moins 85% des animateurs sont titulaires ou stagiaires BAFA. Il est très enrichissant pour un animateur stagiaire de travailler avec une personne plus expérimentée dans l'animation, mais il est tout aussi enrichissant pour ce dernier de bénéficier des techniques et idées novatrices du stagiaire.

Une partie des animateurs de septembre à juin intégreront également l'équipe de l'été, qui sera complétée par un recrutement extérieur.

L'animateur est référent de son groupe. Il en est le responsable. Il tiendra informée la direction de toutes absences, présences, problèmes de l'enfant, ...

L'animateur est disponible pour l'enfant :

- ✓ Etre à l'écoute de ses besoins à tout moment de la journée
- ✓ Veiller à ce qu'il passe une belle journée en l'aidant dans ses choix, ses inquiétudes
- ✓ Formuler et réaliser des projets à ses côtés
- ✓ Amener progressivement l'enfant vers l'autonomie
- ✓ Ne pas faire de différence entre les enfants : ne pas favoriser plus l'un que l'autre.
- ✓ Communiquer

- ✓ Ne pas faire de câlins, massages ou tout autres contacts pouvant suggérer de mauvaises intentions
- ✓ Etre exemplaire de par sa tenue, son comportement, son langage

Aucune sanction collective, humiliation, châtement corporel et incitation à la délation n'est toléré à l'intérieur de l'ALSH.

Les animateurs ont droit à des pauses qui se prennent durant les temps de récréation, chacun son tour en commençant par les animateurs arrivés en premier au centre. Elles ne doivent pas excéder 5 minutes afin que tout le monde puisse la faire. Si elle se fait en extérieur, les animateurs doivent rester à portée de voix, devant le portail du bâtiment.

Les animateurs sont répartis dans 2 groupes d'horaires. Ceux qui commencent à 7h40 pour finir à 17h25. Ceux qui commencent à 8h30 pour finir à 18h15.

5. Evaluations :

Les missions et objectifs fixés dans ce projet sont évalués au cours des réunions de bilan avec l'ensemble de l'équipe, afin de permettre de réaliser les ajustements nécessaires.

Des évaluations individuelles auront lieu :

- De septembre à juin pour l'équipe d'animation présente durant l'année scolaire
- Fin juillet et fin août pour les deux équipes des mois d'été.

De manière générale, les thèmes abordés seront :

- L'intégration au sein du reste de l'équipe
- L'acquisition de connaissances nouvelles
- Cohérence des actions menées en lien avec le projet pédagogique

Les réunions direction/équipes d'animations du Muhlegel sont définies dès le mois de septembre. Un calendrier est mis en place :

- Réunion bilan/préparation : lundi matin

Certaines réunions sont rajoutées en fonction des besoins (ex : préparation d'un grand jeu).

Ces moments sont basés sur l'échange, la communication, le développement d'idées nouvelles, d'améliorations à apporter.

Chacun est invité à prendre la parole et à nous faire partager son opinion sur tel ou tel événement, de poser toutes les questions sur les problèmes rencontrés durant une période d'accueil : d'ordre pédagogique concernant les activités et d'ordre relationnel concernant des cas d'enfants nécessitant une réponse particulière (agressivité, détachement du groupe...) ou concernant le fonctionnement de l'équipe d'animation.

Des réponses seront apportées sur les animations vécues ou à vivre, des échanges seront mis en place afin que la pédagogie circule.

Il sera demandé aux animateurs d'enrichir leur capital animation en se documentant via internet, des livres mis à disposition ou en se formant personnellement. Un partenariat est mis en place avec la médiathèque de la commune.

Une prise de note est effectuée et permet à chacun de consulter sur place le compte rendu des réunions.

Les programmes d'activités sont consultables sur le site de la ville.

Le programme du mois est mis en ligne milieu du mois précédent.

Dans le cas d'une situation d'urgence, la direction ne manquera pas de convoquer l'animateur concerné et de faire le point avec lui.

VI. Les moyens mis en œuvre

1. Les activités et leurs déroulements :

Les activités proposées sont en lien direct avec le projet éducatif de la ville :
La culture, l'alimentation et le sport, le développement durable, la citoyenneté, la coéducation, le rythme de l'enfant sont les 6 items sur lesquels travaillent l'équipe d'animation.

L'animation n'est pas une somme globale d'activités, c'est l'ensemble des temps de vie des enfants au centre.

Les activités proposées tiennent compte de leurs âges, de leurs attentes et leurs envies.
L'équipe d'animation devra impliquer et encourager l'enfant dans la préparation et l'organisation des activités. Elle devra aussi l'encourager et prendre des responsabilités. Elle devra tenir compte des souhaits d'activités des enfants prononcés durant des temps de parole, d'échanges animateur-enfant.

Conjointement, la direction organisera des sorties culturelles, sportives, éducatives...afin de permettre aux enfants de découvrir d'autres environnements, d'autres animations. Ainsi que des activités spécifiques nécessitant l'intervention de personnes diplômées (ex : escalade, canoé...) ou en faisant appel aux associations voisines (séances découvertes durant les vacances du printemps et de l'été).

Durant les vacances du printemps et d'été, ces associations proposent de faire intervenir l'un de leur membre auprès des enfants, afin de leur faire bénéficier d'une prestation de qualité et de découvrir l'activité proposée par cette même association. Par exemple : CREATION BOIS – TWILING- EQUITATION – ESCRIME – TENNIS DE TABLE –PERCUSSIONS – TENNIS – BASKET – PECHE-HANDISPORT-CREATION BIJOUX-DANSE-CECI FOOT-FOOTBALL-COUTURE...

Bien souvent, à la fin de l'été, les enfants souhaitent intégrer ces associations afin d'en découvrir plus.

Des activités telles que sportives, de découvertes, des jeux collectifs, d'orientations, d'éveil, d'expression, de bricolages et de réflexion seront proposées tout au long de l'année.

L'utilisation des salles, des aires de jeu, des parcs sera encouragée.

Etant tributaire de la météo, dès qu'il est possible de faire une activité à l'extérieur, cela sera réalisé.

Les déplacements se feront à pied dans la mesure du possible. Pour les trajets plus longs, des déplacements en car seront organisés avec la compagnie de transport retenue par la ville/marché public, mais aussi en tram ou en bus.

Pour les vacances du printemps et de l'été, les animateurs se voient attribuer une formule d'activités comportant des prestations associatives et des cases à compléter par des propositions judicieuses, à savoir : si l'activité est dynamique le matin, une activité plus calme sera proposée l'après-midi et inversement.

2. Le matériel :

L'animateur s'assurera à chaque réunion de préparation que son matériel soit disponible sinon il ne manquera pas d'en référer à la direction afin qu'elle s'occupe de l'achat du matériel manquant. Toute activité dont le matériel n'aura pas été indiqué, ne pourra pas être proposée le jour J, les achats de dernière minute n'étant pas toujours réalisables.

Un local rempli de matériel éducatif, pédagogique est à la disposition des animateurs via le passage par le bureau de direction, ainsi qu'un local dédié au matériel de récupération, recyclage. Chacun, après s'y être servi, veillera au bon ordre de celui-ci et pensera au passage de l'animateur suivant : chaque chose a une place spécifique.

L'animateur est responsable de son matériel : il l'utilise de façon correcte, sans gaspillage, surveille les enfants qui l'utilisent et leur donne les mêmes consignes.

A la fin de l'activité, l'animateur et les enfants assurent le rangement du matériel et de la salle.

3. Les repas

Les enfants déjeunent à la salle des fêtes qui est le lieu de restauration situé à 5 minutes à pied du centre de loisirs du Muhlegel.

Le repas est pris dans la salle des fêtes municipale qui nous offre un espace conséquent. Il est pris entre 11h45 et 13h00 (départs échelonnés) : c'est un moment où les enfants sont invités à élargir leur capital culinaire et leurs données gustatives. L'enfant essayera de goûter systématiquement un met malgré ses éventuels à priori.

Les enfants ayant une poly-allergie viendront au centre avec leur panier repas :

- En période de vacance scolaires et scolaires (mercredi): il sera stocké dans le frigo du centre, jusqu'au départ pour la restauration.

A la salle des fêtes, un four micro-onde est mis à disposition afin de permettre le réchauffement des plats (type panier repas) par les agents de la restauration.

L'enfant passera aux toilettes à la salle des fêtes, afin que le temps du repas soit consacré uniquement à cela.

En arrivant dans la salle chaque enfant se dirige vers le self, prend son plateau et le charge de manière à ne rien oublier. Soit : un verre, des couverts, une serviette, une entrée ou un fromage, un dessert, des tranches de pain et un plat principal servi sur assiette, puis l'enfant se trouve une place, s'assoit et commence son déjeuner. Tout le cheminement est encadré par un animateur qui s'assure que le plateau soit complet.

La quantité de pain est défini de la façon suivante : 1 tranches pour les enfants et 2 tranches pour les adultes

La cruche d'eau sera remplie par l'animateur ou par des enfants volontaires.

Même si l'enfant est autonome pour le service, l'animateur sera vigilant quant au fait que l'enfant doive se nourrir convenablement. On l'incitera à goûter à tous les plats.

Lorsque toute la table a fini, les enfants se lèvent et rapportent le plateau pour le vider eux-mêmes : un bac à déchets permet de récolter les restes qui sont recyclés pour nourrir des animaux. Chaque ustensile a une place définie, l'enfant doit être respectueux de ce tri.

L'échange d'aliments n'est pas possible : le but est que l'enfant mange de tout, ou du-moins goûte de tout. Il n'y a pas de rab possible. Les plateaux sont composés au grammage et correspondent à l'alimentation nécessaire par individu (adulte, enfant, ado), ceci afin de limiter le gaspillage.

Lorsque tout est fait, l'ensemble du groupe se lève et quitte le réfectoire avec son animateur pour se rendre au centre.

Les plats variés, copieux et faisant le régal des enfants sont cuisinés sur place dans la nouvelle cuisine de la Salle des Fêtes, par la société DUPONT..

La spécificité de cette cuisine est qu'elle soit bio.

Les allergies, régimes et autres consignes des parents sont pris en compte et appliqués systématiquement.

Deux types de repas sont proposés : « standard » et « sans viande » : il est impossible de changer de régime en fonction du menu, l'animateur y sera vigilant. Les enfants « SV » et les P.A.I sont identifiés par le restaurateur suite à la confirmation de l'animateur encadrant : ils récupèrent leur assiette auprès du restaurateur avec les denrées réchauffées.

Toutes les six semaines, une commission de restauration se réunit à laquelle la direction du centre participe : débat autour de l'équilibre des menus, des choix d'aliments, des thèmes proposés ...

4. Le goûter :

- Le goûter de 10h a été supprimé en janvier 2016. L'enfant est cependant autorisé à prendre un petit déjeuner le matin avant 8h30 s'il n'a pas eu le temps de le prendre à la maison. Les parents fournissent ce petit déjeuner.
- Pour le goûter de l'après-midi, il est conseillé aux parents de favoriser un fruit. Si ce n'est pas un fruit, le choix des familles est respecté.
- Les enfants doivent être équipés d'une gourde, elle leur sera accessible toute la journée, avec la possibilité d'être remplie dès que nécessaire. Les jus de fruits ou soda sont interdits.
- Lorsque le temps le permet, le goûter est pris à l'extérieur.

